

Nombre de Conseillers en
exercice : 29

Séance du 03 JUIN 2014 A 20 H 15

Présents à la séance : 27

L'An Deux Mil Quatorze, le **03 JUIN 2014 A 20 H 15**

Extrait affiché le :
04 Juin 2014

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni
au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. PIERRAT
Benoit, Maire.

5^{ème} séance 2014.

Objet : 1ère subvention à l'Office
Municipal de la Jeunesse.

Présents : M. PIERRAT Benoît, Maire, Mme MICHEL Irène, M. SALÉRIO
Philippe, Mme GEROME Line, M. DAUTREY Roland, Mme VINCENT Marie,
M. CHMIDLIN Stéphane, M. SALTZMANN Michel, Adjoint, Mme BOULANGER Annie, Mme LAVAL Christiane, M. PIERRON Joël, Mme
RENAUX Anne-Marie, Mme STAUB Edith, M. TARDIEU François, M. CHARDIN,
Denis, Mme PANO-WENTZEL Marylène, M. ROMARY Fabrice, M. GILET
Dominique, Mme DUPONT Virginie, M. BAUDONNEL David, M. DEMENGE
Abel,

M. JACQUEMIN Gérard, M. BREGEOT Claude, M. PIERRAT-LABOLLE Michel,
Mme DEMAIZIERE Chantal, Mme BENOIT Marie-Hélène, M. FOUCAL Olivier
Conseillers Municipaux.

N° 81/2014

Absentes excusées ayant donné pouvoir :

Mme FLICKER Gisèle	à	Mme MICHEL Irène
Mme ANDRÉ Sophie	à	M. CHARDIN Denis

Secrétaire de séance : M. DEMENGE Abel.

Monsieur Stéphane SCHMIDLIN, Adjoint délégué, expose au
Conseil Municipal le projet d'Office Municipal de la Jeunesse.

Pour l'aider à démarrer, il fait savoir qu'une subvention de 6 000 €
apparaît nécessaire.

Monsieur PIERRAT-LABOLLE trouve cette somme excessive et
suggère qu'elle soit moindre.

Après cette discussion,

Le Conseil Municipal décide, par 27 voix et 1 abstention, celle de
Monsieur PIERRAT-LABOLLE, Monsieur SCHMIDLIN ne participant pas au vote,

De voter cette subvention de démarrage de 6 000 € au nouvel Office
Municipal de la Jeunesse.

La dépense interviendra sur l'article 6574, fonction 422 du budget
communal 2014.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Maire,